

30 Enfin, sachez qu'on a l'habitude de prendre des photographies. Alors dans le cas où vous ne souhaiteriez pas qu'on vous prenne en photographie, il faudrait aviser à l'accueil, de sorte qu'on ne fasse pas d'impair lors de la publication de nos documents.

35 Je vous invite à éteindre vos téléphones cellulaires, si vous en avez, et on va procéder à l'appel des gens qui ont déposé des opinions. Ce qu'on vous demande aujourd'hui, c'est vraiment de respecter le dix minutes de présentation de sorte que nous, on ait le temps de vous poser des questions. On a un très gros après-midi. Alors cet après-midi, disons, est très chargé, donc on va essayer d'être assez discipliné pour terminer vers les 17 h, 17 h 30 au maximum.

40 Alors il y aura un droit rectificatif en fin d'après-midi où l'arrondissement et le promoteur seront appelés à venir corriger des informations qui auraient pu être erronées dans les opinions qui auraient été émises.

45 Sans plus tarder, j'invite monsieur Antoine Tawil. Bonsoir, Monsieur Tawil!

M. ANTOINE TAWIL :

50 Bonsoir, Monsieur! Bonjour à tous, tout d'abord! En partant, je suis allé voir ce que c'est que l'OCPM, parce que je ne connaissais pas du tout l'organisme. Alors je suis allé à la partie 2007, j'ai trouvé que cet organisme de consultation, c'est un travail des membres de la mairie de Montréal précédant l'équipe actuelle. Ça veut dire ce n'est pas l'équipe actuelle, ça va? À moins que je me trompe, vous me le direz. Mais ce n'est pas important. Ça veut dire pour moi je découvre des choses.

55 J'ai ensuite consulté le détail du projet et j'ai remarqué que le projet nécessite une modification profonde du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal pour permettre l'ajout d'un volet résidentiel qui n'existait pas dans le plan initial. Il n'y a aucune mention aussi de la décontamination, s'il y en aura une ou pas pour le terrain.

60 Dans le plan initial, le site visé fut réservé exclusivement à l'emploi et vous nous demandez de le modifier afin qu'il passe de secteur emploi à secteur activités diversifiées pour permettre la construction de logements. Alors simplement, je vais vous énumérer tout ça pour vous montrer simplement qu'est-ce que ça va prendre.

65 Cette demande exige une dérogation des articles suivants : 8 à 10, 22.1, 22.3 à 26, 34, 40, 41 et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on arrive à 677.26. Vous imaginez les dérogations que ça prend? Et c'est dans votre document de la Ville que ça prend ça pour que vous puissiez procéder au... Je vais vous laisser d'ailleurs le document.

70 Alors tout ça, tout ce que vous voulez modifier se trouve dans le règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie 01-279 et de l'article 27 du Règlement de lotissement de l'arrondissement. Tout ce que je vous mentionne comme numéro de référence que vous devez modifier pour pouvoir réaliser le projet.

75 Alors imaginez-vous, et on nous dit malgré toutes ces dérogations, le paysage sera inchangé. J'ai de la misère à croire ça. Nous pensons que cela est un changement drastique du modèle d'un parc industriel caractérisé par sa faible densité et la présence de vastes aires de stationnement extérieur et vous voulez le transformer en un modèle plus compatible avec le milieu largement résidentiel.

80 Lorsque nous avons acheté nos deux demeures actuelles – nous avons deux demeures ici – c'est nous qui étions les premiers qui étaient là, on avait le nom du constructeur Eugène Rodrigue. Alors on se fiait, on avait déjà acheté trois maisons avant de lui. Actuellement, je ne vois pas ça mais ce n'est pas grave, peut-être ça va venir. Il n'était nullement question de toutes ces transformations. Quand on a acheté, on ne nous a jamais dit que ces transformations allaient arriver, d'accord?

85 En général, la Ville de Montréal favorise l'appropriation de la Ville de ses quartiers et de ses arrondissements par les Montréalais. Nous refusons tous ces bouleversements car, dans la
90 Charte montréalaise des droits et responsabilités dans la Ville, les Montréalais ont droit à leur

ville. Ce nouvel outil de consultation qu'on appelle la gouvernance éloigne les élus des Montréalais et vous pouvez être sûr que nous allons le rappeler à ceux qui se présenteront à la mairie en novembre prochain parce que c'est un changement, on utilise la gouvernance au lieu de ce qu'on faisait auparavant, c'était une consultation entre nos élus et nous.

95

Auparavant, sans cette gouvernance, il y avait un acteur : la Ville responsable de l'élaboration et de l'adoption des lois et des règlements et aujourd'hui, avec la gouvernance, le secteur privé a priorité sur la qualité de vie des citoyens. L'opinion des citoyens ne pèse pas gros dans les décisions de la Ville. C'est toujours le pouvoir économique des intervenants du monde des affaires qui a le dernier mot sur les projets de la Ville et cela est souvent au détriment du bien-être des citoyens payeurs de taxes.

100

Je suis certain que le maire Denis Coderre n'acceptera jamais la façon que la consultation de ce projet a été entreprise. Vous auriez dû nous consulter bien avant de fabriquer votre maquette. Et vous me demandez comment ça se fait que je vous dis que le maire Coderre n'accepterait pas? Moi, je suis un professeur de formation. Monsieur Coderre est allé à l'école Henri-Bourassa et il était mon élève. Je vous dis, amicalement, simplement, alors je suis souvent reçu pour des petites bouchées.

105

Alors je vous demande de venir un dimanche après-midi au Parc Jean-Duceppe pour voir toutes ces familles et tous ces enfants. Ils ont besoin de plus d'espace et des aires de loisirs plus sécuritaires. Jetez un coup d'œil sur les jets d'eau et écoutez-moi ce que je dis, parce qu'on est chanceux qu'il n'y a rien qui s'est passé. Les parents sont sur les bancs, tout à fait à droite. Les enfants jouent dans l'eau. Mais s'ils s'en vont trop, trop loin, ils sont où? Directement dans les airs. Ils tombent directement dans l'espace sur des marches en ciment. Il n'y a aucune protection pour ces enfants et nous comme parents, on est trop loin pour pouvoir aller. Et ça, je l'ai écrit plusieurs fois.

110

115

120 Ce terrain tant convoité devrait être aménagé à agrandir le Parc Jean-Duceppe et mon
idée à moi, c'est la construction d'une école à quatre étages qui servirait les enfants de la
maternelle à la fin du secondaire parce qu'il n'y a jamais eu question d'école. Il paraît que la
CSDM a passé ici.

125 Pour terminer, il est clair pour nous que votre mandat est d'arriver à une acceptabilité
sociale du projet. Actuellement, en regardant les différents médias sociaux, cette acceptabilité
est loin d'être acquise. Pour cette raison, je souhaite que le promoteur, en tenant compte des
objections exprimées par les citoyens, nous revienne avec un meilleur projet et que l'idée de
l'école peut-être devenir une solution. Je vous remercie de votre écoute.

130 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie infiniment de votre présentation, elle est très appréciée. C'est la
première fois effectivement qu'on nous parle d'une école secondaire. Parce qu'on a parlé du
secteur hier où on localisait, on dit : « Le secteur Angus, c'est Saint-Joseph, Saint-Michel, Rachel
135 puis la voie ferrée Molson. » Alors à proximité de ce grand quadrilatère-là se trouve à quel
endroit l'école secondaire?

M. ANTOINE TAWIL :

140 Le plus proche école secondaire publique vous voulez dire?

LE PRÉSIDENT :

Oui.

145

M. ANTOINE TAWIL :

Elle se trouve où? D'après vous?

150 **LE PRÉSIDENT :**

Je n'ai aucune idée.

155 **M. ANTOINE TAWIL :**

Tout à fait dans l'est. Louis-Riel, tout ce que vous voulez, dans l'est.

Mme ARIANE ÉMOND, commissaire :

160 Dans le Nouveau-Rosemont.

M. ANTOINE TAWIL :

165 Oui, dans le Nouveau-Rosemont et il y en a une ici qui s'appelle Pierre... Père Marquette, excusez-moi, oui, c'est ça, Père Marquette.

LE PRÉSIDENT :

170 Et au niveau secondaire, les enfants vont à l'école à pied.

M. ANTOINE TAWIL :

À partir d'ici, non, jamais de la vie. C'est trop, trop loin.

175 **LE PRÉSIDENT :**

Non, mais je veux dire, avec le réseau d'autobus ou de métro.

M. ANTOINE TAWIL :

180

Oui, si vous voulez. Mais c'est pour cela que cette école serait vraiment appropriée. Moi, je peux vous dire que moi j'ai commencé à la CECM. J'ai fait quinze ans à l'école Marguerite-De Lajemmerais. Et ensuite, je suis allé à Henri-Bourassa, je suis allé à d'autres écoles et après ça, j'ai laissé le quartier ici et j'ai été à l'école Pierre-Laporte à Ville Mont-Royal,

185

ça va? Alors, pour vous dire, c'est loin de tout. Et nous pouvons gagner. Tout ce monde-là, moi je peux vous garantir que l'école sera pleine, vous pouvez être sûr. Parce que regardez les autobus scolaires qui viennent chercher nos enfants pour les amener ailleurs. Alors vous voyez? C'est ça mon point de vue.

190

Mme ARIANE ÉMOND, commissaire :

Je veux juste faire un éclaircissement pour monsieur Tawil.

M. ANTOINE TAWIL :

195

Vous me permettez de prendre un verre d'eau?

Mme ARIANE ÉMOND, commissaire :

200

Bien sûr, prenez un verre d'eau. Je voulais simplement vous rappeler le mandat de la commission et en profiter pour corriger une perception de votre part. Notre mandat n'est pas de gagner l'acceptabilité sociale de tout projet que le comité exécutif dépose à l'Office de consultation publique. Notre mandat, c'est de nous présenter devant la population, de lui fournir toutes les informations pour qu'elle puisse se faire une opinion et d'entendre les revendications,

205

les inquiétudes, les propositions d'amélioration. Je voulais juste vous dire ça.

M. ANTOINE TAWIL :

C'est bon, Madame.

210 **Mme ARIANE ÉMOND, commissaire :**

On n'est pas là pour défendre le projet. On est là pour voir ce que vous avez à nous dire pour que dans notre rapport nous puissions aider et nous sommes consultatifs. Office de consultation publique de Montréal.

215 **M. ANTOINE TAWIL :**

220 Alors je vous remercie infiniment de cette précision, Madame. C'est très important pour moi parce que moi, vous savez, je vais véhiculer ça. Je représente bien du monde qui m'ont poussé à venir. Je suis en même temps président d'un forum de citoyens aînés de Montréal et de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec pour le secteur ici, les deux, président à deux chapeaux, vous voyez?

225 Bon, ce que moi je tiens à vous dire, dans la présentation, quand je suis allé sur le site, la première chose que je vois à propos de ça, je suis allé 2007. On me dit que le président de ce... Comment on l'appelle, l'OCPM, ça va?

Mme ARIANE ÉMOND, commissaire :

230 C'est une présidente, oui.

M. ANTOINE TAWIL :

235 Non, il y avait monsieur Michael Applebaum. Mais sa photo est là, d'accord?

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Applebaum était président du comité exécutif peut-être, mais pas...

240 **M. ANTOINE TAWIL :**

Si vous voulez, d'accord.

245 **LE PRÉSIDENT :**

Mais pas de l'OCPM. Il était responsable de l'OCPM mais pas...

M. ANTOINE TAWIL :

250 O.K., responsable de l'OCPM. Mais vous vous imaginez, quand on ouvre ça, on a une petite appréhension. Moi, je ne veux pas faire de la politique là.

LE PRÉSIDENT :

255 C'est-à-dire que je trouve ça intéressant mais les propos qu'on recueille ici concernent le projet et non pas le contexte politique qui entoure.

M. ANTOINE TAWIL :

260 Je comprends, non, d'accord. Non, mais ce n'est pas le contexte politique, c'est la présentation. Ça fait partie du projet que vous présentez. Moi, quand on m'a dit : « Allez voir ça », la première image qui se présente, c'est celle-ci. Vous la regarderez, ce n'est pas grave. Vous avez raison, Monsieur, excusez-moi. Moi, je ne viens pas... Oui, on s'est compris, très bien. C'est beau.

265

LE PRÉSIDENT :

Un grand merci, Monsieur.

270 **M. ANTOINE TAWIL :**

C'est tout?

275 **LE PRÉSIDENT :**

Très bonne journée, au revoir!

M. ANTOINE TAWIL :

280 Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

285 J'appelle madame Annick Coulombe de Avenir Angus. Bonjour, Madame!

Mme ANNICK COULOMBE :

290 Bonjour! Bonjour, Monsieur et Madame les commissaires! Je représente évidemment le Comité Avenir Angus, donc porte-parole pour plusieurs citoyens. J'habite le quartier Angus depuis juin 2008, je me suis impliquée en 2016 comme cofondatrice du Comité Avenir Angus. Ce que je vais vous dire est d'abord est mon nom mais aussi ce que la grande majorité des résidents m'ont dit quand je les ai rencontrés personnellement parce que j'ai fait beaucoup de porte à porte.

295 Alors sachez que nous étions au départ curieux et ouverts à ce projet. Notre ouverture s'est transformée en inquiétude aux constructions mal planifiées dans le quartier et aux questions restées sans réponse.